

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 13 (1965)

**Artikel:** Un personnage mythique et folklorique Genevois : Chalande  
**Autor:** Christinger, Raymond  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-727576>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# UN PERSONNAGE MYTHIQUE ET FOLKLORIQUE GENEVOIS: CHALANDE

par Raymond CHRISTINGER



IL est un personnage cher au cœur des Genevois, c'est bien celui de Chalande. Mais malgré cette popularité et bien qu'on ait l'impression qu'il s'agisse d'une espèce de Père Noël connu de tous temps, nous sommes très mal renseignés sur ses origines. Il est mentionné pour la première fois par Gaudy-Le Fort en 1827<sup>1</sup>, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'une création relativement récente. Nous savons aussi que dès le siècle dernier, les enfants d'une partie du canton de Genève et du département de Haute-Savoie récitaient la formule suivante: «Chalande est venu, son bonnet pointu, sa barbe de paille; cassons les anailles, mangeons du pain blanc, jusqu'à Nouvel an».

Si nous ne pouvons, pour l'instant, en dire plus du personnage, nous sommes, en revanche, certains que son nom signifie Noël ou la nuit de Noël, «que on dist en France calendes» comme le signalait déjà Froissart<sup>2</sup>. Faute de mieux, nous commencerons par utiliser en guise de fil conducteur le mot «chalande», un des nombreux dérivés du latin *calendae*.

## ORIGINE ET SIGNIFICATION DES CALENDES

Aussi loin que nous puissions remonter le cours de l'histoire des religions, nous constatons que le Temps a joué un rôle capital. Qu'il s'agisse du Temps infini, illimité, considéré comme le créateur du temps limité et de l'univers<sup>3</sup> ou du temps

<sup>1</sup> GAUDY-LE-FORT, *Glossaire genevois*, Genève, 1827, s.v. Chalande.

<sup>2</sup> G. BILFINGER, *Das germanische Yulfest*, Stuttgart, 1901, p. 87.

<sup>3</sup> Cf. *Atharvaveda* XIX, 53 et 54. Voir V. WESENDONK, *The Kalavada and the Zervanite system* dans *Journal of the Royal Asiatic Society*, Londres 1931, p. 58.

cyclique, caractérisé par le retour des jours, des saisons et des années, mythes et religions ont été profondément influencés par la notion de temps<sup>4</sup>. Le rituel s'organise autour des cérémonies annuelles; nous rappellerons plus loin la signification religieuse de quelques-unes d'entre elles. Le calcul du temps est donc affaire importante, confiée au clergé. Ceci est particulièrement sensible à Rome, où la célébration correcte des rites au cours de l'année ne pouvait se concevoir sans l'aide d'un calendrier précis.

A l'origine, le mois romain était lunaire. Le premier jour du mois portait le nom de calendes car, selon Varron<sup>5</sup>, les pontifes annonçaient ce jour-là au Capitole quand tomberaient les nones qui marquaient la nouvelle lune<sup>6</sup>. Ils faisaient leur annonce en ces termes: *Dies te quinque calo Juno Covella* ou *Septem dies te calo Juno Covella*<sup>7</sup>. Le sens exact de l'épithète «Covella» n'est pas certain. Warde Fowler<sup>8</sup> suppose que *covella* peut être rapproché de *cavus* et signifierait le croissant creux de la nouvelle lune. Les calendes dérivent donc du verbe *calare*, appeler, convoquer. Elles étaient placées sous la protection de Junon qui ouvrirait le mois comme Janus a ouvert l'année<sup>9</sup>.

Varron mentionne également, au sujet des calendes, que celles de janvier sont appelées «nouvel an» à cause du renouvellement du soleil. Cet auteur relève cependant que le premier mois de l'année est mars<sup>10</sup>. Il convient de rappeler à propos de cette apparente contradiction et pour la meilleure compréhension de notre exposé, les principales réformes du calendrier romain. On connaît d'abord l'année romulienne de dix mois, débutant le 1<sup>er</sup> mars. Ensuite Numa établit une année de douze mois, plus un treizième mois qui revenait tous les deux ans, et il fixa au 1<sup>er</sup> janvier le début de l'année<sup>11</sup>. A son tour le calendrier de Numa fut modifié par César puis retouché par Auguste. Ce nouveau calendrier, dit Julien, resta en vigueur jusqu'à la réforme du pape Grégoire XIII en 1582<sup>12</sup>. Ces modifications du calendrier, de même que l'annexion de traditions religieuses de régions voisines

<sup>4</sup> Ce fait essentiel a été mis en évidence par M. ELIADE, *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, 1949.

<sup>5</sup> VARRON, L.L. VI. 27.

<sup>6</sup> VARRON, L.L. VI. 28.

<sup>7</sup> Il ne s'agit pas de Juno Novella comme l'indique par erreur Ruelle dans DAREMBERG-SAGLIO, s.v. *calendarium*.

<sup>8</sup> W. WARDE FOWLER, *The Roman festivals of the period of the republic*, Londres, 1916, p. 8, n. 1.

<sup>9</sup> MACROBÈ, *Sat.* I. 15, confirme les indications de Varron et précise que le pontife mineur offrait un sacrifice à Junon, le jour des calendes, avant de procéder à la proclamation des nones. Cet auteur ajoute que c'est de Junon que Janus tire son nom de *Junonius*.

<sup>10</sup> L.L. VI 33.

<sup>11</sup> PLUT., *Numa* XXXI, XXXII. Contre cette opinion H.J. ROSE, *The Roman Questions of Plutarch*, Oxford, 1924, pp. 40 et 177.

<sup>12</sup> L'ancien calendrier julien, conservé par les orthodoxes et les chrétiens d'Orient, est également observé de nos jours, dans une certaine mesure, en Appenzell protestant. Ainsi, la fête des Klausen d'Urnäsch, par exemple, est dédoublée. Le haut du village la célèbre à la Saint-Sylvestre, alors que le bas d'Urnäsch, plus traditionaliste, s'en tient au 13 janvier.

de Rome, ont provoqué de nombreux «doublets» qui ont longtemps survécu en raison du traditionalisme et du formalisme romains.

Si nous observons les mois de février et de décembre précédant le début de l'année ancienne et de la nouvelle année romaine, nous remarquons, sous la République, une densité exceptionnelle de fêtes religieuses. En février, on célébrait les Fornacales, les Parentales, les Lupercales, les Ferales, les Terminales, le Regifugium et les Equirria. En décembre, la fête de la Bonne Déesse, les Faunales, les Agonia, les Consuales, les Saturnales, les Opales, les Divales, les Laurentales. Comment expliquer ce phénomène?

Nous abordons ici la signification religieuse du changement de l'année qu'il convient d'expliquer sommairement, sinon l'apparition de personnages fantastiques dont Chalande est un exemple, se comprendrait mal. Avec l'année, c'est le Temps et le Monde qui se renouvellent grâce à l'intervention du monde invisible des dieux, des esprits, des ancêtres. Longtemps le monde invisible a coïncidé avec l'Inconnu, s'étendant bien au-delà des limites des champs cultivés ou des terrains de chasse qu'englobent les profondeurs du sol et celles de l'eau, l'air, le ciel, les ténèbres et les domaines apparus dans les rêves et les visions. Monde des hommes et monde des esprits se touchent donc puisqu'il suffit, pour accéder à l'Inconnu, de creuser un sillon ou d'extraire le minerai du sol. Mais ce n'est pas uniquement dans l'espace que ces deux domaines voisinent. Si l'empire des hommes est celui du présent, l'empire de l'invisible recueille le passé et prépare l'avenir; il encadre de ce fait le fugitif domaine du présent manifesté.

Le changement d'année revêt donc une valeur exceptionnelle, car il s'agit d'un passage périlleux mais essentiel: c'est l'instant où le passé fatigué va être absorbé par l'Invisible qui libère l'avenir. Alors que l'année et la terre, que le Temps et le Monde passent par un point neutre, le chaos primordial semble prévaloir un instant; les forces nouvelles signifient pour les vivants la perpétuation de la fécondité, de la fertilité, de la prospérité.

Ce passage du passé à l'avenir, cette trouée dans le temps, ce franchissement des «Portes de l'Année» comme le dit Servier<sup>13</sup>, permet aux invisibles de se manifester. C'est ce qui s'est produit par exemple, à Rome, aux Lupercales célébrées en février et aux Saturnales qui tombaient en décembre. Les esprits qui apparaissaient en hiver, par exemple, n'étaient donc pas des esprits personnifiant l'hiver, comme on l'a longtemps cru, mais des êtres qui surgissaient pendant l'hiver à l'aube de la nouvelle année, ce qui n'est pas la même chose.

<sup>13</sup> J. SERVIER, *Les Portes de l'Année*, Paris, 1962, donne plusieurs exemples actuels concernant l'Afrique du Nord.

### LA CHASSE SAUVAGE

Nous ne pouvons, dans le cadre de cette étude, analyser en détail les fêtes de l'Antiquité célébrées lors d'un renouvellement du temps et qui ont été marquées par l'irruption d'êtres fantastiques. Pour l'Antiquité, nous nous bornerons à rappeler l'usage antique et fréquent de masques et de travestis, la pratique de courses accompagnées souvent d'actes violents, de guerres, de vols ou de combats rituels. Comme nous le verrons, ces pratiques n'ont pas disparu lors de la chute de l'Empire romain. Aux traditions romaines et à celles de l'Orient viennent encore s'ajouter celles que l'Empire avait étouffées pour un certain temps et qui reprenaient, sous les formes les plus diverses, souvent teintées de christianisme.

C'est ainsi que, suivant les régions, on voit se déchaîner sur terre les chevauchées fantomatiques, nommées selon les régions chasse Arthur, mesnie Hellequin, chasse Gallery, chevauchée d'Hérode, chasse sauvage. Leur venue est attendue à la fois dans la crainte et la ferveur, car en échange du butin qu'ils emportaient, les esprits donnaient des gages de prospérité. Cette croyance était notamment attestée dans la région de Bâle où la chasse sauvage accordait aux paysans qu'elle avait dépouillés de pièces de bétail, la richesse pour l'année à venir<sup>14</sup>. La chasse sauvage serait également apparue à Veyrier, aux portes de Genève, à la minuit de Noël<sup>15</sup>. Ces apparitions, dont il est question dans les ouvrages traitant de folklore, se résument souvent à un seul personnage, à pied ou à cheval. A Veyrier, on parlait d'un cavalier décapité, ailleurs d'une vieille femme, ailleurs encore d'un sauvage, d'une fée ou du diable en personne. Ces manifestations étaient parfois accompagnées de phénomènes tels que l'ouverture d'une grotte recelant un trésor ou la pivotation d'un rocher. En Suisse, plusieurs de ces êtres fantastiques seraient apparus aux alentours de Noël ou du Nouvel-An. Ainsi, en Suisse romande, on connaît la Chaussevieille ou la Chaudevieille<sup>16</sup>, la Tante Arie et dame Arode<sup>17</sup>; en Suisse alémanique les

<sup>14</sup> Cf. E.L. ROCHHOLZ, *Schweizer Sagen aus Aargau*, Aarau, 1856, t. I, p. 91; *Archives suisses des traditions populaires*, t. I, 1897, p. 188 et suiv.; O. HÖFLER, *Kultische Geheimbünde*, Francfort, 1934, pp. 122-126, 259-261.

<sup>15</sup> BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève*, t. I. Genève, 1872, p. 141. Cet auteur, qui n'indique malheureusement pas ses sources, mentionne l'apparition annuelle d'Hérode, décapité, devant la fontaine de César, à Veyrier.

<sup>16</sup> A. VAN GENNEP, *Manuel de folklore français contemporain, Cycle des Douze jours*, Paris, 1958, pp. 3023-4; le *Conteur vaudois*, 1897, n° 52.

<sup>17</sup> E. HOFFMANN-KRAYER, *Zeitschrift für Volkskunde*, Berlin, 1915, p. 116 et suiv. E. TAPPOLET, *Glossaire des patois de la Suisse romande*, s.v. Arie, pp. 608-9. Tante Arie est un personnage qui réunit des attributs et des fonctions que l'on retrouve isolés chez plusieurs autres êtres fantastiques. Elle habite une grotte où elle conserve un trésor, parcourt le pays montée sur un âne. Elle a l'aspect d'une vieille femme, des dents de fer et des pattes d'oie. Elle se baigne dans un bassin après avoir déposé sa couronne de diamant. Ce dernier caractère apparente Tante Arie aux « vouivres », mélusines et femmes oiseaux qui abandonnent un joyau ou une parure de plumes à la limite de l'eau et de la terre, c'est-à-dire au bord de ce que l'on

êtres fantastiques sont plus nombreux et portent des noms pittoresques: Ätti-Ruedi, Chride-Gladi, Isegrind (= le bourru), Hutz-Gür, Hechel-Gauggele, etc.<sup>18</sup>

S'il n'est pas possible de retracer l'histoire de ces êtres devenus souvent de nos jours des personnages de carnaval, nous pouvons être du moins certains que les chasses sauvages, sous forme de cortèges de travestis et de masques, font partie des traditions d'abord religieuses puis populaires de tous les temps. En Europe occidentale par exemple, il n'y a pas eu de solution de continuité entre les Saturnales romaines et certaines fêtes populaires que l'Eglise a combattues avec plus ou moins de bonheur. Ces Saturnales, célébrées au moment de l'année où le soleil semble être au plus bas, symbolisaient en quelque sorte le retour au chaos primordial et préparaient, de ce fait, la venue d'une période nouvelle. Même si l'on ne peut accepter l'équation proposée par Macrobe, Kronos = Chronos<sup>19</sup>, il est bien connu que Saturne, à qui les Saturnales étaient consacrées, est une divinité du Temps étroitement liée à Janus, le dieu par excellence des commencements et des franchissements. Ce dernier, portier du monde des esprits qui réunit en sa personne le passé et l'avenir, aurait institué la fête des Saturnales en l'honneur de Saturne, venu par mer dans le Latium<sup>20</sup>.

La popularité de cette fête ne fit que croître sous l'Empire, au point de durer plus d'une semaine. A cette occasion, on offrait de petites figurines en terre cuite ou en pâte, des chandelles de cire et d'autres présents, coutume qui s'est perpétuée de nos jours<sup>21</sup>. L'échange de vœux, de visites, les banquets et la participation des domestiques et des esclaves aux festivités caractérisaient les Saturnales. Nous trouvons donc, dès l'Antiquité romaine, l'habitude de faire bonne chère, d'échanger des cadeaux et des vœux, afin de commencer l'année sous de bons auspices<sup>22</sup>. Sous le Bas-Empire la célébration des Saturnales prit ou reprit, hors de Rome notamment, une allure carvanale et de chasse sauvage, non seulement sous l'effet d'influences orientales mais aussi, croyons-nous, en raison d'un regain de popularité

nomme en mythologie indo-européenne un « tirtha ». Ce lieu représentait le point de jonction du monde des esprits et de celui des hommes; il est probablement identique au *tarentum* latin et au lac Triton de la mythologie grecque. Le caractère du tirtha subsiste en Inde sous forme de confluent, de gué ou d'étang sacrés. Cet exemple montre la richesse extraordinaire en symboles caractérisant les êtres qui surgissent lors d'un renouvellement.

<sup>18</sup> E. HOFFMANN-KRAYER, *Feste und Bräuche des Schweizervolkes*, Zurich 1940; du même auteur, *Winterdämonen in der Schweiz*, dans *Folk-Lore suisse*, Bâle, 1911, p. 89 et suiv. Isegrin, est mentionné par Guibert de Nogent en 1112 déjà.

<sup>19</sup> MACROBE, *Sat.* I, 8 et 9.

<sup>20</sup> Saturne joue en fait un rôle très voisin de celui de Janus. Il est enchaîné durant l'année, au moyen d'un lien de laine qu'on délie le jour de sa fête. De plus, on plaçait sur le faîte des temples de Saturne des Tritons, symboles du tirtha, c'est-à-dire du gué reliant non seulement deux rives, mais aussi deux mondes, le Connú et l'Inconnú. MACROBE, *Sat.* I, 8, ne voit plus, dans la présence des Tritons, qu'une allégorie.

<sup>21</sup> Les santons de Provence pourraient être inspirés par les figurines des Saturnales.

<sup>22</sup> Cf. OVIDE, *Fastes* I, 185 et suiv. Les cadeaux offerts au Nouvel-An, les étrennes, se nommaient les *strenae*, nom qui proviendrait d'une divinité sabine Strenia, adoptée par Rome. WARDE FOWLER, *op. cit.* p. 278. A TILLE, *Yule and Christmas*, Londres, 1899, p. 86.

d'anciennes traditions autochtones<sup>23</sup>. Les célébrants se travestissaient surtout en vieilles femmes, en cerfs, en sauvages. Le déguisement de Chalande-bonnet pointu<sup>24</sup> et barbe de paille –, les friandises de Noël – «cassons les anailles, mangeons du pain blanc» – ont ainsi d'antiques précédents<sup>25</sup>.

Dès le haut Moyen Age, les documents relatifs à la chasse sauvage, aux coutumes observées à Noël et au Nouvel An, aux fêtes carnavalesques, sont de plus en plus nombreux et semblent montrer que des déguisements, autres que ceux que nous venons de mentionner, étaient également populaires<sup>26</sup>.

Nous avons ainsi planté le décor dans lequel vont s'animer les personnages fantastiques du «cycle des Douze jours» dont Chalande est un exemple.

Voyons maintenant ce qu'il faut entendre par ce cycle et quels liens existent entre nos fêtes de Noël et le Nouvel An et les calendes romaines dont le bonhomme à la barbe de paille porte le nom.

#### LES ORIGINES DE LA FÊTE DE NOËL

Il ressort des noms divers portés par la fête de la Nativité dans plusieurs régions, que des relations étroites, voire une confusion, ont existé entre cette fête et la célébration du début de la nouvelle année.

Nous avons rappelé que les fêtes romaines célébrées en décembre et en février, pour ne mentionner que celles-ci, consacraient essentiellement la fin d'une période révolue et préparaient l'avènement d'un nouveau temps, d'une nouvelle année. Dès la réforme de Numa on vit s'amorcer le rôle que le 1<sup>er</sup> janvier va désormais jouer au détriment d'autres dates, telle que le 1<sup>er</sup> mars, par exemple. En 153, le

<sup>23</sup> M.P. NILSSON, *Studien zur Vorgeschichte des Weihnachtsfestes* dans *Archiv für Religionswissenschaft*, vol. XIX, Leipzig et Berlin, 1916-1919, p. 88, ne signale que les influences orientales importées en Europe occidentale par l'armée.

<sup>24</sup> Lors de la fête romaine des Mamuralia, où l'on expulsait le vieux Mamurius, les participants portaient des bonnets pointus; cf. MINUCIUS FELIX, *Octavius* 23.4 *alli incedunt pileati*.

<sup>25</sup> Le fait de se déguiser en vieille femme semble remonter à la plus haute Antiquité. Peut-être existe-t-il une relation entre ce travesti, la coutume de brûler la vieille année, ou plus simplement «la vieille», et le conseil répété par le Rig Veda: il faut brûler les sorcières. H. OLDENBERG, *Vedic Hymns. Sacred Books of the East*, vol. XLVI, Oxford, 1897, I, 36, 33; I, 76, 3; I, 79, 4; III, 15, 1. On a retrouvé à Sparte, dans le sanctuaire d'Artemis Orthia, plusieurs masques de terre de haute époque (VII<sup>e</sup> siècle) représentant des vieilles femmes, masques qui ont probablement été portés lors de mascarades sacrées. Ce travesti n'a cessé d'être populaire; nous le retrouvons à Genève à l'Escalade porté par de nombreux «petits vieux» et «petites vieilles». Les plus anciens témoignages de ces coutumes émanent de gens d'Eglise qui se sont élevés contre ces mœurs païennes: Pacianus, évêque de Barcelone, mort en 390, Maxime de Turin (vers 420), Isidore de Séville mort en 636, Cesarius, évêque d'Arles (VI<sup>e</sup> siècle). Cf. NILSSON, *op. cit.*, p. 72, BILFINGER, *op. cit.*, pp. 67 et suiv., H. JEANMAIRE, *Courrois et Courtes*, Lille, 1939, p. 519 (pour Artémis Orthia). Du CANGE, s.v. *cervula, cervulus*. Pour l'usage de masques dans les religions préhelléniques, voir CH. PICARD, *Les religions préhelléniques*, Paris, 1948, pp. 138 et 216.

<sup>26</sup> Voir discussion chez G. DUMEZIL, *Le problème des centaures*, Paris, pp. 29 et suiv.

début de l'entrée en fonctions des magistrats fut officiellement fixé au 1<sup>er</sup> janvier et la position des astres en ce jour fut censée déterminer le cours de l'année <sup>27</sup>. Sous l'Empire, on prit l'habitude, le 1<sup>er</sup> janvier, de donner des cadeaux à l'empereur et d'en recevoir. Cette coutume s'étendit ensuite à tout le peuple, dans tout l'Empire <sup>28</sup>. Les Saturnales, qui débutaient le 17 décembre, se prolongèrent au cours des siècles. Au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, la popularité dont avaient joui ces fêtes se reporta sur les calendes de janvier, dont la célébration commençait la veille du premier de l'an <sup>29</sup>. A cette occasion le peuple buvait et mangeait, houspillait ceux qui ne s'associaient pas à la liesse générale et décorait les portes de rameaux verts. Lors de ces fêtes qui duraient au IV<sup>e</sup> siècle quatre à cinq jours, on prit l'habitude de se masquer et de se travestir. A Rome, on s'était autrefois masqué, par exemple aux Compitalia, célébrées du 3 au 5 janvier; le port de masques a sans doute connu sous l'Empire un regain de faveur en raison d'influences extérieures, mais il n'était pas nouveau dans la capitale <sup>30</sup>.

Parallèlement au déplacement, au 1<sup>er</sup> janvier, des coutumes observées lors des Saturnales, un autre phénomène se produisit: la promotion du 25 décembre en qualité de jour anniversaire du soleil. En effet, après la fin des Saturnales, le 23 décembre, le soleil qui avait cédé devant les ténèbres, reprenait de nouvelles forces et semblait renaître <sup>31</sup>. L'influence des religions orientales, combinée avec celle de l'astrologie, aboutit à la fixation, au 25 décembre, de l'anniversaire du soleil invaincu. La date de cet anniversaire nous est connue par le calendrier de Philocalus établi en 354, mais qui se serait inspiré de la pratique suivie à Rome vers la fin du règne de Constantin <sup>32</sup>. Dans la religion de Mithra, ce dieu naît d'un rocher le 25 décembre et les bergers, qui ont vu le miracle, viennent lui offrir les premices de leurs troupeaux. La naissance du dieu créateur de la lumière – il est *genitor luminis* – est un événement cosmique; le temps et le monde sont alors régénérés <sup>33</sup>. Ainsi, indépendamment du christianisme et sans doute antérieurement au choix d'une date marquant l'anniversaire de la Nativité, le 25 décembre a disputé aux calendes de janvier l'honneur de marquer le renouveau du Monde et du Temps.

<sup>27</sup> Cf. LYDUS, *De mens*, p. 75 W.

<sup>28</sup> NILSSON, *op. cit.*, p. 51.

<sup>29</sup> Cf. LIBANIOS, *Libanti opera*, éd. Reiske I, 256 et suiv. IV, 1053. et suiv.

<sup>30</sup> E. TABELING, *Mater Larum*, Francfort a.M., 1932, p. 22. Les hommes se sont également travestis en femmes le 1<sup>er</sup> mars aux Matronalia (déplacées au 1<sup>er</sup> janvier). Les renseignements dont nous disposons sont peu sûrs et de basse époque: cf. S. WEINSTOCK, s.v. *matronalia* in Pauly-Wissowa.

<sup>31</sup> VARRON, L.L. VI, 8. OVIDE, *Fastes* I, 163-164; SERVIUS *ad Aen*, 7.720; CENSORINUS, *d.d. nat.* 21.12. Le calendrier de Philocalus indique cependant le 24 novembre.

<sup>32</sup> La nuit du 24 au 25 décembre était également célébrée par les anciens Saxons. C'était la nuit des mères, la Modranicht; cf. NILSSON, *op. cit.*, p. 133, BILFINGER, *op. cit.*, p. 11.

<sup>33</sup> Saturne, symbole du Temps, a joué un rôle important lors de la naissance de Mithra; cet élément réapparaît dans la proximité des Saturnales (du 17 au 23 décembre), et de la nativité du dieu lumineux (le 25 décembre).

Les flottements du calendrier ont eu pour effet que des coutumes analogues ont été observées, selon les endroits, à des dates différentes. Ces différences ne s'expliquent cependant pas uniquement par des interventions officielles, laïques ou ecclésiastiques, mais aussi par des facteurs folkloriques auxquels se mêlent, en Occident, d'anciens éléments celtiques, germaniques et romains et, peut-être également par d'anciennes influences orientales et paléochrétiennes. Ce que nous en dirons ici devra donc, le cas échéant, être adapté à des conditions locales particulières<sup>34</sup>.

C'est donc en présence d'un calendrier religieux païen que les pères de l'Eglise chrétienne se sont efforcés de déterminer la date de naissance de Jésus dont les textes évangéliques ne disent rien. Deux tendances se sont manifestées que l'on peut schématiquement résumer ainsi. En Orient, l'accent fut mis sur l'aspect spirituel, et l'intérêt se concentra sur le baptême du Christ et sur sa première manifestation (Epiphanie). En Occident, on s'intéressa plutôt au côté «historique», c'est-à-dire à la date de la naissance physique de Jésus. La plus ancienne indication relative à la célébration de l'anniversaire de la nativité spirituelle du Christ se trouve chez Clément d'Alexandrie<sup>35</sup>; elle se réfère aux adeptes de la doctrine gnostique de Basilide qui auraient fixé la date de l'Epiphanie au 6 ou au 10 janvier. Puisque le baptême était considéré comme une seconde naissance et non pas uniquement comme une théophanie, on en vint à considérer en Orient le jour de l'Epiphanie, soit le 6 janvier, comme celui de la Nativité<sup>36</sup>. Les communautés chrétiennes d'Orient ont ainsi célébré la Nativité le 6 janvier, notamment à Jérusalem, à Chypre, en Egypte<sup>37</sup>; l'Eglise de Jérusalem célébra la naissance et le baptême, le 6 janvier, jusqu'en 549. Aujourd'hui encore l'Eglise arménienne fête simultanément la naissance physique et spirituelle de Jésus le 6 janvier<sup>38</sup>.

Mais les calculs auxquels se livrèrent les pères de l'Eglise pour attribuer une date à la Nativité ne concordèrent pas. Clément d'Alexandrie, mort vers 220, proposa le 28 avril; saint Epiphane, mort en 403, se rallia au 6 janvier, c'est-à-dire au calcul qui aurait été probablement effectué, à l'origine, par des gnostiques; d'autres pères suggérèrent le 25 mars, qui coïncidait avec les Hilaries, c'est-à-dire le jour commémorant la résurrection d'Attis, célébrées par les prêtres de Cybèle. A Rome, enfin, le 25 décembre prévalut et l'on attribue son choix officiel au pape Liberius, en 354, date à laquelle fut établi le calendrier de Philocalus<sup>39</sup>.

<sup>34</sup> Sur les variations religieuses et folkloriques du cycle des Douze jours, voir van GENNEP, *op. cit.*, p. 2856 et suiv.

<sup>35</sup> Strom I, 21, datant d'environ 190.

<sup>36</sup> USENER, *Das Weihnachtsfest*, Bonn, 1889, p. 38 et suiv., suivi sur ce point par BILFINGER, *op. cit.*, pp. 7-8.

<sup>37</sup> H. LIETZMANN, *Histoire de l'Eglise ancienne*, Paris, 1941, vol. 3, p. 329.

<sup>38</sup> A.H. NEWMANN, *New Schaff-Herzog Religious Encyclopedia*, s.v. Christmas.

<sup>39</sup> Cf. van GENNEP, *op. cit.*, p. 2859, n° 1. La fête de Noël fut célébrée le 25 décembre à Constantinople dès 373, à Alexandrie dès 432 et à Jérusalem dès 549.

Même si l'on adopte le point de vue de van Gennep qui pense que l'assimilation, par saint Augustin, du Christ Soleil de Justice au *sol invictus* des mithraïstes n'a pas joué un rôle déterminant<sup>40</sup>, on peut admettre que le fait de considérer le Christ comme le vrai soleil de justice, annoncé par le prophète Malachie<sup>41</sup>, suscita très tôt une comparaison entre la lumière apportée par le Christ et celle fournie par le soleil. Il est possible que le rapprochement avec la religion de Mithra n'aurait pas suffi à lui seul à déterminer le choix du 25 décembre; mais on ne saurait assez souligner le prestige de cette date, déjà consacrée à la nativité de Mithra et du soleil, à l'époque où le soleil était devenu le dieu suprême de l'Empire romain<sup>42</sup>. Comme le souligne avec raison Bilfinger<sup>43</sup>, le christianisme, à la veille de remplacer l'ancienne religion officielle, devait choisir, pour commémorer la Nativité, un jour susceptible de rencontrer le plus de suffrages et qui ne fut pas consacré à une divinité de l'ancien panthéon romain. Une fois la Nativité fixée au 25 décembre<sup>44</sup>, marquant ainsi le début d'une ère nouvelle, d'un temps irréversible et historique en opposition avec le temps mythique, cyclique, des autres religions, il était inévitable que, dans de nombreuses régions, les calendes qui marquaient le début d'une nouvelle période, en vinsent à désigner aussi la Nativité.

Parallèlement à cette évolution religieuse un phénomène linguistique important s'est produit: la fortune de Rome a eu pour effet de provoquer l'apparition, dans une notable partie de l'Europe, tant orientale qu'occidentale, de nombreux dérivés du latin *calendae* pour désigner la fête de changement d'année. Dans les pays de langue française on utilisera désormais pour parler de la Nativité un terme dérivant soit de *calendae*, soit de *natalis*. A Genève, on adoptera un dérivé de «calendes», à savoir le dialectal Chalande, attesté pour la première fois par le texte suivant datant des environs de 1540

*Per san qué na zin d'offrande  
Man a Paque qu'a Chalande* <sup>45</sup>

Entre la Nativité et l'Epiphanie (jour des Rois, le 6 janvier), prendra place le cycle folklorique dit les Douze jours ou, selon le comput celtique et germanique, celui des Douze nuits. Il s'agit cependant d'un terme général car, en réalité, selon

<sup>40</sup> Van GENNEP, *op. cit.*, p. 2859. L'assimilation a été faite par saint Augustin dans son sermon « In Nativitate Domini ».

<sup>41</sup> LIETZMANN, *op. cit.*, p. 337.

<sup>42</sup> Il suffit de rappeler ici l'intronisation, à Rome, du *Sol invictus* d'Héliogabale, la prise de position de l'empereur Julien et le témoignage de Macrobe.

<sup>43</sup> BILFINGER, *op. cit.*, p. 14.

<sup>44</sup> Au sujet des tendances historiques, linéaires, du christianisme et du judaïsme par opposition avec les religions « cycliques » ne s'inspirant ni du Nouveau, ni de l'Ancien Testament, voir M. ELIADE. *Aspects du mythe*, Paris, 1963, pp. 197 et suiv.

<sup>45</sup> E. RITTER, *Chanson de la complanta et desolation dé paître*, *Romanische Forschungen*, vol. 23, Erlangen, 1907, p. 195. Il s'agit d'une chanson anonyme, recueillie par David Piaget (1580-1644), qui date du second quart du XVI<sup>e</sup> siècle.

les pays, le cycle sera souvent compris entre des dates quelque peu différentes et ne comprendra pas toujours douze jours exactement.

Le transfert, à première vue surprenant, du terme Chalande pour désigner la Nativité et non plus le 1<sup>er</sup> janvier, se comprendra mieux si l'on se souvient de trois facteurs :

1. Les calendes désignent essentiellement un commencement. 2. La Nativité marque également le début d'un temps nouveau <sup>46</sup>. 3. Le début de l'année a coïncidé avec Noël, dans de nombreuses régions et pendant plusieurs siècles.

#### LES VICISSITUDES DU NOUVEL-AN

Une des conséquences de la décadence de l'Empire fut la rupture de l'unité du calendrier. La domination de Rome avait cependant duré assez longtemps pour que les calendes servissent de racine à de nombreux dérivés, mais le début de janvier cessa, pour un temps, de marquer le début de l'année civile. La renaissance de traditions locales, libérées de l'emprise impériale, et les divergences manifestées au sein de l'Eglise chrétienne ont, en effet, entraîné le choix de différentes dates pour marquer le début de l'an nouveau. En général on s'en est tenu à cinq dates : le 25 décembre (Nativité), le 1<sup>er</sup> janvier (Circoncision), le 1<sup>er</sup> mars, le 25 mars (Annonciation), Pâques. Ainsi, à Genève, l'année débute à Pâques jusqu'en 1305. De 1305 à 1574 on connaît le style natal (année débutant à Noël); dès 1575 le 1<sup>er</sup> janvier marqua le début de l'année. Dans le pays de Vaud, le style de l'Annonciation remplaça celui de la Nativité après le Concile de Bâle (1431-1443). L'évêché de Lausanne connut successivement le style natal, celui de l'Annonciation (jusqu'en 1536), puis le style pascal. Dans les diocèses suisses de langue allemande le style natal fut longtemps observé.

En Savoie, pendant tout le Moyen Age, l'année débute à Pâques sauf de 1306 à 1572, période pendant laquelle on observa le style natal <sup>47</sup>. En Gaule, le commencement de l'année demeura fixé au 1<sup>er</sup> mars jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle, et l'on peut se demander si la tradition grisonne du «chalandamarz» ne daterait pas de la période mérovingienne. Dès Charlemagne et jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, le style natal fut en faveur. Avec les premiers Capétiens, le Nouvel-An coïncida avec Pâques et il ne fut rétabli au 1<sup>er</sup> janvier qu'en 1564, par un édit de Charles IX. Il convient cependant de relever que ces variations de style intéressaient surtout des clercs et qu'elles n'ont souvent pas eu d'effet profond sur le peuple resté attaché à son style

<sup>46</sup> C'est ainsi que l'on a fait coïncider le début d'un règne avec Noël, afin de souligner l'aspect à la fois sacré et « définitif » de l'événement. C'est à dessein que Charlemagne et Guillaume le Conquérant se sont fait couronner le 25 décembre, le premier en 800, le second en 1066.

<sup>47</sup> Cf. van GENNEP, *op. cit.*, p. 2859.

local. L'attachement populaire aux traditions explique d'ailleurs pourquoi certaines manifestations ont fini par perdre une partie de leur signification lorsque, en raison de changements de style, elles ont été décalées, et pourquoi on vit se multiplier les doublets, dont les Klausen d'Urnäsch, en Appenzell, sont un vivant exemple.

#### PERSONNIFICATIONS DU NOUVEL-AN, DE NOËL

Selon van Gennep, elles ont un caractère magico-religieux en Allemagne, en Suisse, en pays scandinaves et slaves alors qu'en France les personnages du cycle des Douze jours seraient plutôt imaginaires ou allégoriques. Cet auteur remarque que ces personnages sont avant tout des distributeurs de cadeaux aux enfants. Malgré le caractère surnaturel et parfois sacré des donateurs, leurs dons n'ont aucune valeur magique et sont de consommation ou d'usage courant. Ailleurs qu'en France aurait subsisté plus ou moins longtemps l'idée que les dons des personnages mythiques de l'hiver ont un pouvoir bienfaisant direct ou prophylactique<sup>48</sup>. Certains personnages, tels saint Martin, saint Nicolas, l'Enfant Jésus (connu en Suisse romande sous le nom du Bon Enfant), la Vierge, ont une base chrétienne qui se passe d'explications. D'autres, comme Chalande et ceux qui illustrent le folklore de Suisse alémanique ont été classés par Hoffmann-Krayer parmi les démons de l'hiver. Nous avons dit pourquoi ce point de vue ne nous paraît pas tout à fait exact. Nous estimons également que le terme «personnification» peut induire en erreur, car il suggère une allégorie, une création artificielle, destinée à satisfaire l'esprit imaginatif des enfants.

Lorsque les textes védiques disent que Prajapati est l'année<sup>49</sup>, lorsque les mithraïstes représentent le temps sous les traits d'un être ailé léontocéphale, il ne s'agissait pas de concrétiser une portion de temps, une abstraction, mais de représenter l'entité qui préside cette portion de temps, un peu comme les «maîtres des animaux» gouvernaient tout le règne animal ou certaines espèces déterminées seulement. On ne peut donc mettre sur un même plan le personnage grotesque, artificiel, qui, à Nice par exemple, symbolise le Carnaval, et des masques traditionnels – nous pensons aux Schembartläufer de Nuremberg – qui se déchaînent au Carnaval et qui, en dehors de cette occasion, continuent en principe d'exister dans un autre monde mais sans se manifester aux mortels.

Les folkloristes ont été souvent embarrassés par la masse de détails, souvent contradictoires, qui caractérisent ces personnages, et les arbres leur ont caché la forêt. Qu'il s'agisse de la chasse sauvage à laquelle Chalande se rattache, de certaines divinités, ou même de personnages historiques auxquels on a prêté des traits

<sup>48</sup> Van GENNEP, op. cit., pp. 2981-3032.

<sup>49</sup> *Cat. Brahmana.* V, 1, 1, 1-8.

surnaturels, nous avons chaque fois affaire au thème fondamental de l'histoire des religions que voici: un événement capital, un passage (qui se présente fréquemment sous l'aspect d'une libération) est annoncé <sup>50</sup>, parfois même réalisé, par un messager du monde surnaturel. Cet événement, ce passage, peut être, selon les cas, le renouvellement de l'année, une naissance ou un décès. Dans de nombreux récits, recueillis encore de nos jours en Suisse, la vision de la chasse sauvage prévenait celui qui la voyait passer d'une mort prochaine. Dans d'autres cas, l'être surnaturel annonçait la fin d'un temps et la venue d'une période nouvelle. Quelques exemples tirés de religions et d'époques différentes illustreront ce thème.

Dans les textes védiques, le temps qui se renouvelle apparaît par exemple sous l'aspect d'un cheval rouge qui symbolise le soleil et qui serait une épiphanie de Rohita, lui-même une manifestation du temps et de l'année <sup>51</sup>. Le célèbre «vase François» illustre également notre thème. Il montre Héphaïstos, le forgeron divin qui se rend à dos d'âne sur l'Olympe, pour délivrer la déesse Hera «l'année» qu'il avait lui-même liée. Parfois, Héphaïstos est représenté avec les pieds retournés, caractère que nous retrouvons chez les nains et les «sauvages» du canton d'Uri <sup>52</sup>. En pays celtiques, Epona-Rhiannon la déesse amazone – vénérée notamment en Helvétie – tenait parfois une clé, devenue prosaïquement la clé de l'écurie, mais qui permettait sans doute, à l'origine, d'accéder au monde invisible vers lequel elle se hâtait sans mouvement apparent. Ces quelques exemples, que nous pourrions multiplier, montrent l'importance de certains «messagers» de l'an nouveau qui apparaissent pendant le cycle des Douze jours tels que saint Martin, saint Nicolas, tante Arie. Tous ceux que nous venons de citer sont des cavaliers alors que Chalande va à pied. Mais cette différence que souligne van Gennep n'a pas une valeur déterminante; en effet: 1) d'autres messagers que Chalande vont à pied; 2) le personnage de Chalande a été façonné conformément au thème fondamental énoncé ici, mais à une époque où le sens religieux, originel du thème était oublié. On pourrait d'ailleurs relever, à ce propos, que le patron des Saturnales n'est pas un dieu cavalier; il aborde le Latium dans une barque <sup>53</sup>. Il est un dieu entravé, libéré annuellement le jour de sa fête pour qu'il puisse annoncer, préparer l'année <sup>54</sup>.

<sup>50</sup> Ici apparaît la signification de l'annonce du changement de lune faite à l'avance aux calendes par le pontife mineur.

<sup>51</sup> *Atharvaveda* XIII, 2, 39 et suiv., cf. WESENDONK, *op. cit.*, pp. 58-59.

<sup>52</sup> J. MULLER, *Sagen aus Uri*, Bâle, 1945, t. III, pp. 197, 201, 202. Autres exemples: voir STRABON, XV, 57; PLINE, *H.N.* VII, 2; W. LIUNGAMM, F.F. Communications n° 119, Helsinki, 1938, p. 163. Le thème des pieds retournés se retrouve dans les récits de vol de bétail, commis par Hermès, Cacus, Balor, et Mithra, récits où transparaît l'idée d'une réversibilité du temps. L'entrée d'Héphaïstos dans le royaume des dieux afin d'y délivrer Hera fait songer à l'entrée du Christ dans une Jérusalem céleste, immédiatement avant une délivrance et l'avènement d'une ère nouvelle.

<sup>53</sup> Un des attributs de Janus qui accueille Saturne est une barque à double proue, montrant ainsi que le dieu au deux visages peut se mouvoir aussi bien dans le passé que dans l'avenir.

<sup>54</sup> Cf. MACROBE, *Sat.* I, 8.

Dans le cadre nouveau où nous avons placé notre étude, à savoir l'ouverture périodique du monde invisible, tous les caractères folkloriques de Noël s'ordonnent, prennent leur signification. Les dons d'aliments de choix, remis par le représentant du monde des esprits, sont un gage de prospérité pour l'an nouveau. Les quêtes pratiquées dans certaines régions pendant le cycle des Douze jours participent aussi à ce symbolisme: on donne à la chasse sauvage, à l'Inconnu, pour recevoir de l'Inconnu qui engendre l'avenir, pour perpétuer le cycle des échanges entre le visible et l'invisible. Les offrandes faites aux esprits à l'occasion de Noël, par exemple la Berchtentisch, coutume combattue par le clergé<sup>55</sup>, s'inspirent par conséquent du même souci que les quêtes. De même, la consultation des sorts à l'occasion de Noël et de Nouvel-An s'explique parfaitement puisque c'est à cette époque que l'on peut entrer en contact avec l'empire des esprits qui est, comme nous l'avons signalé, le monde du devenir.

Les personnages qui se manifestent pendant le cycle des Douze jours ne sont donc pas des personnifications de l'année ou de Noël, mais des êtres qui montrent le chemin, qui facilitent un passage, qui annoncent un renouveau.

#### LES PRÉDÉCESSEURS DE CHALANDE

Le thème général auquel se rattache Chalande étant déterminé et le décor mythologique dans lequel il se meut dressé, les positions prises par les folkloristes sur des points de détail perdent de leur importance. Constantin et Désormaux ont eu raison en affirmant que Chalande «a été une personne travestie en vieillard qui adresse une allocution aux enfants autour de l'arbre de Noël», et van Gennep est probablement dans le vrai en relevant que Chalande «est une modification tout à fait moderne, non folklorique indigène, pas plus que l'arbre de Noël lui-même, et qui présente les caractères du Père Noël civilisé»<sup>56</sup>. Les éléments constitutifs de Chalande, même s'ils ont été réunis récemment, sont cependant de bon aloi et ils s'insèrent bien dans le thème de l'histoire des religions que nous avons développé.

Si nous examinons d'autres manifestations qui portent des noms dérivés du latin *calendae*, nous observons que dans tous les cas la règle fondamentale est la communication périodique avec le monde des esprits, communication qui comporte les effets que l'on sait. Ainsi en Russie, selon un vieux noël, la Koliada monte un cheval noir. «Koliada représente ici le soleil et le cheval est noir parce que l'astre est à son point le plus bas avant sa résurrection. Dans une description des fêtes de Koliada en Moscovie (1648), il est dit que les participants à la procession rituelle

<sup>55</sup> Cf. BILFINGER, *op. cit.*, pp. 50 et suiv.

<sup>56</sup> Van GENNEP, *op. cit.*, p. 3006.

portaient des masques... et promenaient avec eux une jument diabolique»<sup>57</sup>. Dans plusieurs dialectes slaves *Koljedovat* signifie «se rendre de maison en maison en s'y arrêtant pour chanter des chansons de circonstance et échanger des vœux afin d'obtenir une bonne récolte l'été suivant»<sup>58</sup>. C'est exactement ce que font aujourd'hui les Klausen d'Urnäsch. Ailleurs, chez les Magyars, par exemple, l'idée de quête (qui se retrouve aussi à Urnäsch) est associée au fait de chanter et de formuler des vœux. Aux Grisons, où l'année a autrefois débuté le 1<sup>er</sup> mars, c'est à cette date que l'on observe les traditions de Chalandamarz comportant des quêtes et diverses manifestations bruyantes rappelant celles auxquelles se livrent les Klausen. Les dérivés linguistiques<sup>59</sup> de *calendae* ont donc bien conservé quelque chose du sens originel des calendes.

Si nous pouvons établir avec certitude l'origine du mot Chalande, il n'en va pas de même quant au personnage qui, extérieurement, ressemble fort à saint Nicolas et au Père Noël. Les folkloristes se sont livrés à leur sujet à un vain combat dont nous allons résumer les phases. Il est indéniable que le Père Noël, tel que nous le connaissons, est de création récente: c'est un grand vieillard portant barbe blanche, bonnet ou capuchon, vaste houppelande rouge, bottes volumineuses et une hotte au dos. Ce modèle est en passe de devenir universel. C'est ainsi que se présente par exemple le Père Noël américain (nommé Father Christmas, Santa Claus ou familièrement Santa); il se déplace de préférence dans les airs, sur un traîneau tiré par des rennes et à grand renfort de sonnailles, si ce n'est en hélicoptère. Van Gennep, en désaccord avec Hoffmann-Krayer, Geiger et Meisen ne croit pas que le Père Noël dérive de saint Nicolas<sup>60</sup>. Bien qu'étant en dehors du cycle des Douze jours, *stricto sensu*, saint Nicolas, connu surtout comme distributeur de cadeaux aux enfants sages, fait déjà partie de l'ambiance de Noël au point que dans de nombreuses familles de Suisse alémanique le Samichlaus apparaît auprès de l'arbre de Noël. Il semble bien qu'avec lui on ait affaire à un personnage historique, l'évêque de Myra en Lycie dont les reliques furent translées en 1087 de Myra à Bari et dont l'histoire se confond avec celle de l'abbé Nicolas de Sion, qui vécut également en Lycie. Le saint devint très populaire dans toute l'Europe occidentale et concentra sur sa personne diverses légendes et coutumes populaires; en Suisse, son culte se répandit rapidement du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Dans le diocèse de Genève, on a relevé 7 lieux de culte notamment à Sergy (Ain), dans celui de

<sup>57</sup> G. VERNADSKY, *Essai sur les origines russes*, Paris, s.d., t. I, pp. 193 et 200.

<sup>58</sup> BILFINGER, *op. cit.*, p. 88.

<sup>59</sup> Nous pourrions allonger la liste des exemples: en Briançonnais, la fête de la Toussaint s'est nommée «chareinda»; cf. von WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Berlin, 1940, s.v. *calendae*; dans la Drôme, la bûche de Noël s'appelait «Chalendou», van GENNEP, *op. cit.*, p. 3086.

<sup>60</sup> Van GENNEP, *op. cit.*, p. 2994; HOFFMANN-KRAYER, *Feste Braüche*, *op. cit.*, pp. 87-89; GEIGER et WEISS, *Atlas de Folklore Suisse*, Bâle, 1951, t. II, pp. 4-16; K. MEISEN, *Nikolauskult und Nikolausbrauch im Abendlande*, Düsseldorf, 1931.

Sion 2, dans celui de Lausanne 32, dans celui de Bâle 31, dans celui de Coire 18 et dans celui de Constance 103<sup>61</sup>. Saint Nicolas n'était pas seulement le patron des enfants; au Vorarlberg, en Appenzell et dans le canton de Lucerne on disait même que le saint apportait les enfants, thème qui semble recouvrir d'une teinte chrétienne des traditions locales plus anciennes<sup>62</sup>. Dans sa tournée, accomplie en général à dos d'âne, le saint était fréquemment accompagné d'êtres démoniaques, formant parfois une véritable chasse sauvage. Les compagnons du saint les plus connus sont le valet Rupert (Knecht Ruprecht), en Allemagne, le «Schmutzli» ou «Schmutzbartel», à Lucerne et autour du lac de Constance<sup>63</sup>. Saint Nicolas et le diable vont souvent ensemble et le *Schweizer Idiotikon* rapporte cet adage *Bi jedem Chlaus muess en Tüfel dri*<sup>64</sup>. La chasse aux Klausen (Nicolas) serait une variante, légèrement christianisée, de la chasse sauvage. Le Samichlaus, avec sa hotte, est comparé à l'«homme dans la lune». Dans un Antichristspiel (de 1549) et un jeu de Pâques (de 1597), joués tous deux à Lucerne, Belzebuth accompagne saint Nicolas. A Kussnacht, à la veille de la Saint-Nicolas, les garçons font un bruit infernal au moyen de fouets, de grelots et de cloches, puis deux personnages, coiffés d'une infule et représentant le saint, effectuent une tournée, suivis par une troupe de «Klausjäger» menant grand tapage. Dans le canton de Glaris, le premier mardi de décembre est marqué par un feu et par du vacarme<sup>65</sup>. En dépit de l'opinion contraire de van Gennep, Hoffmann-Krayer, Geiger et Meisen ont eu raison de mettre sur un même plan le distributeur de cadeaux et le personnage conduisant une troupe d'enfants quêteurs, de maison en maison. Ces deux aspects, la quête ou le vol, d'une part, le don immédiat ou la promesse de dons d'autre part, sont bien réunis dans le concept de chasse sauvage qui a contaminé de façon évidente les traditions relatives à saint Nicolas. En revanche, van Gennep a sans doute raison de ne pas croire que le Père Chalande et le Père Noël soient des dérivés directs de saint Nicolas. En fait, tous ces personnages s'inspirent d'une même source divisée en de multiples ruisseaux qui se réunissent, se séparent, se confondent, sans qu'il soit possible d'établir un tableau net et précis des dérivations et des influences. «Des similitudes mythologiques et fonctionnelles ne prouvent pas nécessairement des emprunts», écrit van Gennep<sup>66</sup>; ceci est vrai pour des emprunts directs, mais lorsqu'on considère l'immense fresque dessinée par la chasse sauvage de l'Antiquité à nos jours, on est contraint d'admettre que même en l'absence

<sup>61</sup> MEISEN, *op. cit.*, pp. 129-130.

<sup>62</sup> *Folk-Lore Suisse*, t. III, 1913, p. 78; saint Nicolas trouvait les enfants dans un arbre. Attendre un enfant se disait: «dem Klose beten». A sa naissance on disait: «der Klos is ko».

<sup>63</sup> MEISEN, *op. cit.*, pp. 420-423.

<sup>64</sup> *Schweizerisches Idiotikon*, Frauenfeld, 1895, col. 695-697.

<sup>65</sup> MEISEN, *op. cit.*, pp. 448-449. Il serait oiseux de donner ici la liste, fort longue, établie pour la Suisse et pour l'Allemagne par les spécialistes du folklore. Il suffit de rappeler que ces coutumes sont encore bien vivaces en Suisse alémanique.

<sup>66</sup> Van GENNEP, *op. cit.*, p. 2996.

d'emprunts directs, un thème commun inspire toutes ces légendes, anime tous ces personnages. Même si l'âne de saint Nicolas ne dérive pas de l'âne des Rameaux qui servit de monture à Jésus, on remarque, en prenant suffisamment de recul, que le symbole est le même; pourquoi se buter si Wodan chevauchait un étalon blanc alors que saint Martin et saint Nicolas se sont contentés d'ânes qui n'étaient même pas blanches ! Cette différence, pourtant flagrante, joue un rôle secondaire en histoire des religions ou en ethnographie, car elle n'a jamais eu, chez ceux qui ont cru en Wodan ou en saint Nicolas, l'importance que quelques auteurs veulent bien lui donner.

#### CONCLUSION

Les importants mouvements de population, les transformations imposées par le rythme de la vie moderne bouleversent d'année en année les coutumes et les traditions. En 1968, la carte dressée en 1958 par van Gennep<sup>67</sup> des lieux où l'on connaît le Père Chalande dans le canton de Genève et en Haute-Savoie ne sera sans doute plus à jour. Mais les traditions populaires ne sont pas uniquement en voie de disparition. Elles réapparaissent parfois, de façon inattendue, comme si elles s'ingéniaient à poser des problèmes ardus aux folkloristes méthodiques de demain. Ce qui se passe à Genève, à propos de l'Escalade, illustre ce phénomène. Les autorités genevoises sont intervenues à plusieurs reprises pour éviter que cette fête patriotique, indiscutablement historique, ne dégénère en une espèce de carnaval où, il y a peu d'années encore, prédominaient les déguisements de «petits vieux» et de «petites vieilles». L'an dernier même, des enfants déguisés sont venus chanter le «Cé qué l'aino» devant plusieurs maisons de Chambésy et ont ensuite quêté mandarines, noix et bonbons. L'afflux de nouveaux habitants, provenant d'autres cantons et d'autres pays où l'on fête Carnaval, se fait donc sentir discrètement. Ce phénomène montre d'une part qu'il ne faut pas se montrer hypercritique en matière de folklore et, d'autre part, souligne l'existence de grands courants qui ont pris naissance dans l'Antiquité, sinon dans la préhistoire, et qui subsistent encore, bien que dépourvus depuis longtemps de toute valeur religieuse.

Si le bonhomme Chalande est de création récente, le nom qu'il porte se rattache du moins, de façon indiscutable, à la plus ancienne religion romaine. Son vêtement est conforme aux traditions, son bonnet pointu rappelle même, sans doute par une pure coïncidence, la coiffe de tel dieu gaulois ou de telle autre divinité de l'Antiquité. Les coutumes de casser les noisettes (anailles), de préparer et de manger du pain blanc pendant le cycle des Douze jours, sont nettement folkloriques. Si Chalande reste inexpliqué quant à ses origines, il n'en demeure pas moins que le cadre dans lequel il évolue n'a rien d'artificiel. Doté d'un solide arbre généalogique, il aurait fait bonne figure dans un chapitre de l'histoire des religions !

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 3007.